

République Française
Département des Vosges

**Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal
De la Commune de Golbey**

Séance du 28 avril 2022

Nombre de Membres

Afférents	Qui ont
Au Conseil en exercice	délibéré
29	29

L'an deux mil vingt-deux
et le vingt-huit avril
à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par
la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Roger ALEMANI, Maire.

Date de la convocation
22 avril 2022

Pouvoirs : Mme C. Colin à Mme L. Barrat, M. C. Zeghmouli à Mme L.
Rayeur-Klein, M. C. Pierre à M. P. Pagni, Mme C. Larrière à M. F. Virtel, M.
C. Aulen à M. G. Varin, Mme C. Begon à M. D. Vercelot, Mme P. Durupt à
Mme M. Monchieri, M. A. Badonnel à Mme A. Pierrel, Mme A. Mariot à
Mme A. Pierrel, M. W. Bret à M. Roger Alémani, Mme M-T. Boshart à M. F.
Chagnot.

Date d'affichage
29 avril 2022

Madame Laurence RAYEUR-KLEIN a été nommée secrétaire.

N° 2022-04-28/1

Objet : Révision du Plan local d'urbanisme : Débat sur le projet d'aménagement et de développement durables

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-29 ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment son article L. 153-12 ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 2021-07-08/3 du 8 juillet 2021 télétransmise à la préfecture des Vosges le 9 juillet 2021 prescrivant l'élaboration de la révision du plan local d'urbanisme, définissant les objectifs poursuivis et fixant les modalités de la concertation,

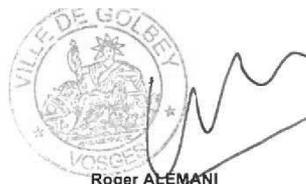
Après avoir débattu des orientations du futur projet d'aménagement et de développement durables ;

Entendu l'exposé de Monsieur Roger ALEMANI, Maire,

Après avoir débattu, à l'unanimité,

DECIDE de prendre acte du débat organisé en son sein sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durables de la première révision du plan local d'urbanisme.

Pour extrait conforme,



ROGER ALEMANI
2022.04.29 14:46:05 +0200
Ref:20220429_140801_1-1-O
Signature numérique
le Maire